



DÉCLARATION LIMINAIRE syndicale unitaire CHSCTSD de la Drôme du 1^{er} décembre 2020

Depuis le début de l'épidémie, les organisations syndicales n'ont eu de cesse d'alerter à tous les niveaux pour dire que tout n'était pas prêt. L'impréparation s'est malheureusement vérifiée.

Alors que la deuxième vague était attendue, aucun moyen supplémentaire à la hauteur des enjeux n'a été dégagé entre mai et novembre pour permettre de la contrer. Rien n'a été fait pour garantir l'école pour toutes et tous le plus longtemps possible. Rien sur le bâti, rien sur le recrutement.

La seule solution dans le secondaire a finalement été le passage en demi groupe dans les lycées, qu'il a fallu imposer, y compris par la grève.

En primaire, à défaut d'avoir embauché des personnels pour limiter la taille des classes, à défaut d'avoir ré-abondé la brigade de remplacement, c'est le masque à partir de 6 ans qui s'est imposé comme ultime solution aux problèmes. Masques qui, soit dit en passant et en écoutant sur la durée le discours officiel, étaient inutiles en mars, sont devenus utiles dans le secondaire en mai et utiles en élémentaire à partir de novembre... Ces changements auraient été légitimes s'ils trouvaient leurs fondements dans les évolutions de la recherche scientifique. Mais ce n'est pas le cas. Ils sont le résultat de manquements, d'incapacités, de pénuries. C'est le résultat d'un manque flagrant d'anticipation matérielle, sanitaire et politique.

Le recours à des contractuel-les montre que nous avons raison sur les besoins remontés du terrain. Cela montre aussi que l'institution ne prévoit aucunement de remédier aux problèmes structurels que cette crise pose. Elle n'offre aux recrutés que la précarité comme perspective, que du temporaire aux collègues en surcharge, que le manque d'ambition pour nos élèves. Précisons que recruter pour préparer l'école au risque pandémique, c'est en même temps préparer des conditions pédagogiques juste satisfaisantes. Baisser les effectifs, c'est bon contre le brassage, et c'est bon pour la qualité des apprentissages et les conditions de travail.

Le ministère a pris l'habitude d'informer ses personnels de ses décisions et orientations, non plus à travers des circulaires ou des notes de service, mais à travers des canaux « grand public ». Cette tendance s'est accentuée avec la crise sanitaire pour atteindre son acmé avec l'hommage à Samuel Paty.

D'autre part, cette communication faite d'injonctions de dernière minute, d'ordres et de contre-ordres désorganise le service et met les personnels sous pression créant de la souffrance au travail.

Les délais dédiés aux différentes tâches exigées par le Ministère, les changements opérés demandant des adaptations au sein de l'établissement et de la classe dans des temps irréalistes, sont autant de signaux d'alerte pour les personnels et cela participe au malaise général.

Les agents déplorent le constat que tout est décidé et organisé en permanence dans la précipitation et sans tenir compte de leur avis ou de leur situation sur le terrain. Les personnels se sentent tiraillés entre le respect des consignes sanitaires et la réalité du terrain. Ils s'épuisent à essayer de tendre vers ce qui est demandé et le fait de ne pas y parvenir réellement. Alors que pour exercer efficacement et sereinement leur métier, les agents ont besoin de temps pour pouvoir s'organiser et se projeter dans la durée.

Il en résulte un fort sentiment de frustration et de découragement.

Cette méthode n'est aucunement respectueuse des personnels et de leur bien-être et peut être considérée comme un manque de reconnaissance.

La pression permanente et le manque de visibilité sont autant d'anxiogènes qu'ils génèrent inévitablement des risques psycho-sociaux et de l'épuisement professionnel chez les personnels.

L'enjeu est d'importance. Le service public d'éducation, comme tous les services publics, est le meilleur amortisseur de crise possible, le meilleur outil pour lutter contre les déterminismes sociaux, le meilleur outil pour bâtir une société et pas simplement une communauté.

Le niveau de défiance des personnels envers le Ministère et le Ministre est à son comble, hiérarchie comprise, dans bien des endroits.

La succession des faux discours explique cela : d'abord celui déjà évoqué à propos des masques, auquel s'ajoute la fourniture de masques potentiellement toxiques aux personnels ; puis le faux discours sur les protocoles, inapplicables d'abord, puis et sans cesse allégés jusqu'à la dernière version qui, telle une soupape de déresponsabilisation, répète comme un mantra après chaque préconisation "autant que possible". Faux discours à propos des chiffres de contamination qui, entre ceux de l'institution scolaire et ceux de Santé Publique France sont divisés par 15 en moyenne sur tout le territoire français. Un écart que les déclarations du Ministre n'expliquent pas du tout. Comment faire confiance ensuite ? Comment croire ?

Au-delà de ces faux discours qui, par l'incertitude et la défiance qu'ils génèrent font augmenter notablement les risques psychosociaux, c'est, surtout, une accusation récurrente de culpabilités qui atteint nos collègues quand ils.elles tombent malades sur leurs lieux de travail. Là encore le discours tenu ne pointe que la responsabilité individuelle des agent.e.s comme principale source de transmission du virus. L'institution est totalement et malheureusement incapable de reconnaître sa responsabilité dans le brassage trop important des élèves, brassage lié au manque de remplaçant.es, aux classes surchargées, aux impossibilités concrètes de respecter la distanciation dans certaines situations, aux contaminations par souillage d'objets, aux aérations incertaines... Le déni du réel persiste gravement. Cette réalité, nous l'avons souvent exprimée, car elle remonte du terrain. Culpabiliser les personnels, alors que le nécessaire n'a pas été fait par l'institution, est insupportable !

La crise n'est qu'un catalyseur de problèmes structurels lourds et anciens, qui sont le produit d'une « gestion par enveloppes budgétaires », déconnectées des besoins réels, à des fins claires de réduction drastique de l'emploi public. La pertinence du service public c'est d'être organisé nationalement, de disposer par ses statuts et sa structuration d'une capacité d'anticipation et d'adaptation. Mais tout se passe comme si le ministère naviguait à vue, d'annonce médiatique en annonce médiatique. La responsabilité du ministre est grande.

Le temps du plan d'urgence est venu. Un plan d'urgence qui réponde à la question des moyens, à la question des salaires, aux questions de métier. Un plan d'urgence qui permette enfin de répondre à la dégradation constante et constatée de notre santé et de nos conditions de travail. C'est le souhait et le sens de l'action que nous appelons dans ces moments difficiles, dans l'intérêt de l'École, des élèves, de la nation, et tout particulièrement des personnels dont nous défendons ici la santé et les conditions d'hygiène et de travail.